



RÉFORME DES RETRAITES NON À LA RÉFORME MACRON ! OUI À UNE RÉFORME JUSTE

Cette réforme n'est

❌ Ni juste

- Elle allonge la durée de cotisation, y compris pour les carrières longues et les métiers les plus pénibles.
- Elle ampute les pensions de très nombreux Français.
- Elle ne résout pas les problèmes des salariés aux carrières discontinues.

❌ Ni universelle

- Les régimes spécifiques remplacent les régimes spéciaux.
- Les plus riches sont sortis du système et renvoyés vers les fonds de pension.
- À carrière identique, les futurs retraités partiront avec des pensions différentes selon leurs années de départ.

❌ Ni lisible

- Selon que l'on soit né avant ou après 1975, avant ou après 1985, selon le montant des futurs salaires : l'âge et le mode de départ en retraite seront différents.

Aujourd'hui, des militaires aux avocats, des infirmières aux enseignants, une large majorité de Français est hostile à cette réforme. En février, le gouvernement demandera aux parlementaires de voter les yeux fermés, c'est à dire sans savoir sur quelle base reposera le financement des retraites, et sans disposer d'un simulateur pour évaluer les conséquences sur les pensions des Français et Françaises.



Pour une réforme juste et pas juste une réforme

NOS PROPOSITIONS :

- Refuser toute mesure d'économie**
Pas d'âge pivot, ni de mesures d'âge, ni maintenant ni plus tard ; Maintien du départ à 60 ans pour les carrières longues.
- Une réforme juste sur la base d'un financement équitable**
Faire contribuer les revenus financiers au même taux que celui des employeurs du secteur privé ; la cotisation à 28,1% pour les salariés gagnant jusqu'à 27.000€ par mois doit être maintenue ; Mobiliser les fonds de réserves des retraites ou une partie des fonds de la Caisse d'amortissement de la dette sociale qui seront disponibles dès 2024.
- Une réelle prise en compte de la pénibilité**
Permettre aux salariés subissant la charge de travaux usants de partir plus tôt ; Réinstaurer les 4 critères de pénibilité supprimés par la loi Pénicaud ; Proposer un financement spécifique de la pénibilité à travers un mécanisme de bonus/malus pour les entreprises.
- L'égalité femmes-hommes à la retraite commence par l'égalité dans les carrières et les salaires**
Lier le niveau de cotisation à l'assurance vieillesse des entreprises à des objectifs d'égalité salariale ; Adopter le congé paternité ; Faire évoluer le système vers le versement d'une majoration forfaitaire pour la naissance d'enfants, la pension de réversion doit être maintenue à 55 ans.
- Compenser les effets de carrières heurtées**
Abaisser le nombre d'heures travaillées nécessaires à la validation de droits ; Instaurer des mesures de bonification pour les mères de famille dès le premier enfant, il convient de travailler également à une meilleure prise en compte des naissances multiples.
- Des pensions dignes tout au long de sa retraite**
Réformer le minimum vieillesse ; Garantir aux salariés aux bas revenus, aux agriculteurs et aux indépendants un minimum de retraite égal à 100% du SMIC net pour une carrière complète ; Garantir dans le temps une parité de pouvoir d'achat entre les actifs et les inactifs ; Ouvrir une concertation pour poursuivre l'alignement progressif de l'ensemble des régimes de base.
- L'emploi des seniors doit devenir une priorité**
Lancer des Etats généraux de l'emploi des seniors afin de construire ensemble les solutions du maintien dans l'emploi.